

M.J.S.E.A. infos 34



LA LETTRE DU COMITE COMITE DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF N°2 - MAI 2021



SOMMAIRE

Editorial

Page 1

Vie du Comité 34

Page 2

Le mot de la Présidente
La DDCCS, acteur majeur de la
vie associative

Page 3

Les Médailleurs : promotion du
1^{er} janvier 2021

Page 4

Remise de médailles à Agde

Page 5

Remise de médailles à Bessan

Page 6

Pluie de récompenses à
Béziers

Infos adhérents

Pages 7 et 8

CD34 de la FFMJSEA :

-un membre élu au COFFCO

-un membre élu à l'AFSVFP

Page 9

Education et Olympisme à
Frontignan

Histoire

Pages 10 et 11

Pourquoi adhérer

Actualités fédérales

Page 12

Organisation de l'Assemblée
Générale Fédérale Elective
L'Etat finance à nouveau
la FFMJSEA

L'engagement associatif

EDITO

Le réveil des activités et des manifestations du Comité Départemental de l'Hérault de la FFMJSEA est maintenant une réalité. Le fait d'apercevoir enfin le bout du tunnel ravive fortement notre envie et notre volonté.

De ce fait le Comité Directeur ne chôme pas et continue à travailler pour être efficace et vous retrouver en nombre dès que possible, au sein de réunions constructives et lors de diverses manifestations conviviales.

Les solides valeurs morales qui assure notre cohésion devant une telle situation nous confirme que « l'amitié ne se confine pas » ! Profitons également de cette période pour encourager l'action des bénévoles, à l'heure où les subventions de tout ordre ont tendance à baisser.

Le bénévolat, ce sont des hommes, des femmes, jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités qui donnent de leur temps, de leur énergie et souvent de leur argent pour une cause qui leur est chère. Cela se fait souvent au détriment de leurs loisirs ou de leur vie familiale. Ils ne demandent rien en retour et, de ce fait, nous devons reconnaître leur mérite, leur abnégation, leur générosité car ils sont indispensables à la bonne marche des associations.

Pour récompenser les bénévoles méritants nous avons à notre disposition les Médailles Ministérielles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif et les Lettres de Félicitations, créées à cet effet.

De plus la remise de ces distinctions, lors de cérémonies officielles et amicales, est l'occasion de leur témoigner publiquement toute notre gratitude, entourés par leurs parrains et les associations qu'ils représentent.

Espérons un retour rapide à cette vie associative faite de convivialité et d'amitié !

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Je reste particulièrement à l'écoute des clubs qui pourraient nous adresser des demandes de lauréats sportifs reconnus par notre Fédération afin d'agrandir notre famille de sportifs de l'Hérault. N'oublions pas les associations non représentées par une fédération mais qui peuvent s'adresser à nous pour des demandes de médailles permettant de mettre en lumière les personnes dévouées de leur association.

Je suis heureuse d'être entourée de nouvelles personnes qui ont des visions différentes et complémentaires pour l'avenir de notre Comité Départemental, il faut faire confiance aux nouveaux élus desquels fuseront de nouvelles idées, vous en avez la preuve avec cette « lettre infos » qui vous sera adressée régulièrement.

Cela n'empêche pas les personnes de l'ancienne équipe, dont je faisais partie, grâce à leur travail, d'avoir eu le grand mérite de permettre au Comité Départemental d'être considéré et reconnu par les différents organismes du Département et de la Région tels que la D.D.J.S., la D.R.J.S., le C.D.O.S., le C.R.P.S., Hérault Sport...etc. et très bien accueilli au sein de notre Fédération !

Je souhaite que cela continue et progresse plus encore ! Pour cela n'oublions pas le milieu rural et l'handisport, pistes à améliorer pour que toutes les associations, sportives ou non, du département soient récompensées et nous permettre de mener à bien une « union de tous les bénévoles ».

DDCS, ACTEUR MAJEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

Un changement important est intervenu concernant la gestion des associations, **désormais l'interlocuteur pour créer, modifier ou gérer une association n'est plus la Préfecture ou la Sous-Préfecture mais la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE.**

Le nouveau Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative créé au sein de cet organisme comprend :

- une unité « **politiques jeunesse et politiques éducatives** », en charge des accueils collectifs de mineurs, des diplômes tels que le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), des dispositifs en faveur des parcours vers l'autonomie engagement des jeunes, des politiques éducatives territoriales telles que le projet éducatif territorial (PEDT), et le projet éducatif global (PEG), et des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- une unité « **politiques sportives** », chargées des politiques en faveur du développement des pratiques sportives, celles en faveur des sports de nature, et celles de sport-santé. Elle participe aussi, en tant que service associé, à la mission de service public de formation aux métiers du sport et de l'animation
- une mission « **développement de la vie associative** », auquel sont rattachés le greffe des associations, le suivi des dons et legs, la délégation départementale à la vie associative (DDVA) et la mission d'accueil et d'information des associations (MAIA).



Mail du greffe des associations de l'Hérault : ddcs-associations@herault.gouv.fr

Dépôt des demandes : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R37933>

DDCS associations : 04 67 41 72 19

LES MEDAILLES : PROMOTION DU 1^{er} JANVIER 2021

Echelon Or

- CONSUL Pierre
- BOURDEL Odile
- FERNANDES DA SILVA Américo
- AGDE
- MONTPELLIER
- TOURBES

Echelon Argent

- ARVIEU Michèle
- BERNARD Thierry
- BOUYGUES Claude
- CAUSSEGAL Marie-José
- COCQ Marie-Hélène
- KARAM Francis
- MAROZEAU Lucile
- MONTAGNE Myriam
- POLGE Laurent
- SUCH Jérôme
- SZWEC Cyril
- VIOLA Alain
- BEZIERS
- HEREPIAN
- LATTES
- SETE
- MONTPELLIER
- FRONTIGNAN
- SAINT MATHIEU DE TREVIER
- AGDE
- MAUGUIO
- BEZIERS
- LA GRANDE MOTTE
- FRONTIGNAN

Echelon Bronze

- LARDET veuve LE GOFF Nicole
- TETREL épouse DEL PAPA Sylvie
- CASANOVA Marie
- MALABER Anne-Marie
- DELOGE épouse COLLIGNON Annie
- CANAVATE Virginie
- BABICH épouse MUNOZ Sandrine
- HUMMEL épouse BARBE Nancie
- GOURLAY épouse VIGNARD Annick
- PINET Jean-Jacques
- GARNIER Lionel
- BACCI Richard
- ROTA Laurent
- DELEUZE Guilhem
- BOURGADE Fabrice
- Fadila SEBIHI
- MEZE
- NEBIAN
- POMEROLS
- BEZIERS
- BESSAN
- POUSSAN
- FRONTIGNAN
- POUSSAN
- VIOLS LE FORT
- FRONTIGNAN
- MARSEILLAN
- MONTFERRIEZ SUR LEZ
- AGDE
- PAULHAN
- LUNEL
- JUVIGNAC



PROMOTION DU 1^{er} JANVIER – OCCITANIE

Echelon Or

CASANOVA David DO Jean-Pierre VERDIER Michel CAU Roger CHAUVEL Jean-Marc	MARSEILLAN SEMEAC TOULOUSE BALMA VILLENEUVE TOLOSANE
--	--

Echelon Argent

CARACATSANIS Christophe GUIRAUD Philippe PEREZ Marie-Dorothée QUINTA Pierre ALVES Antoine BIEVLIET Germain FORNER Patricia GUION Daniel LONGUET Bernard PRIME Gaëtan	COLOMIERS LA GRANDE MOTTE SAINT ANDRE GRAULHET CORNEBARRIEU NOE PLAISANCE DU TOUCH TOULOUSE MONTRABE VENERQUE
---	--

REMISE DE MEDAILLES A AGDE

Monsieur **Gilles D'ETTORE**, Maire d'Agde, Monsieur **Thierry VILLA**, Adjoint au Sport et à la Jeunesse, Madame **Monique AGUGLIARO**, Présidente du CD34 de la FFMJSEA et Monsieur **Américo DA SILVA**, responsable du secteur d'Agde et élu au Comité Régional Occitanie de la FFMJSEA ont décoré, le **samedi 6 mars à la Maison du Cœur de Ville d'Agde**, 5 bénévoles de **l'ASSOCIATION AGATHOISE SAUVETAGE SECOURISME NATATION** (AASS) de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Une première dans l'Hérault avec la distinction d'autant de bénévoles confiait **Monique AGUGLIARO**.

Jean-Louis CANTAGRILL, Président de l'AASS, a reçu la Médaille d'Or de cette prestigieuse distinction décernée par le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par la Ministre déléguée aux sports. Monsieur le Maire faisait remarquer son engagement dans le sport et les associations depuis des années lors de l'énumération de ses états de service. Son action auprès de la jeunesse est reconnue depuis des années. Maire-adjoint de Nézignan, il est aussi engagé sur l'agglomération dans différentes fonctions après une carrière au sein de la Gendarmerie. **Laurent BENQUEREL**, Responsable des Formations et Trésorier de l'AASS, a reçu la Médaille d'Argent. Il occupe aussi des fonctions dans les instances sociales d'EDF. Son engagement auprès de la jeunesse et sur les formations en secourisme est un exemple !

Trois autres membres bénévoles ont reçu la Médaille de Bronze :

- **Jean-Paul ALVAREZ**, MNS et moniteur de secourisme chargé depuis plus de 10 ans de la formation des surveillants-sauveteurs des plages
- **Valérie VIALA**, qui gère les dispositifs de prévention et de secours de l'AASS, ainsi que les formations de secours
- **Olivier CANTAGRILL**, chirurgien-dentiste, membre de l'équipe dirigeante, formateur de formateurs et très impliqué depuis l'âge de 16 ans dans les actions auprès des sauveteurs des plages.

L'AASS est incontournable sur le plan du sauvetage sportif, de la natation et de la formation aux gestes secours. Aujourd'hui c'est la 3^{ème} génération de sauveteurs que gère cette structure labellisée par deux fédérations sportives et la Sécurité Civile. Une chance pour Agde et les communes de l'agglomération, précisait **Gilles D'ETTORE**, car l'AASS développe le sport, la citoyenneté et favorise l'emploi saisonnier pour la jeunesse agathoise.



Debout de gauche à droite :
Thierry VILLA, Américo DA SILVA, Monique AGUGLIARO, Gilles D'ETTORE, Jean-Louis CANTAGRILL
Accroupi de gauche à droite :
Jean-Paul ALVAREZ, Olivier CANTAGRILL, Laurent BENQUEREL, Valérie VIALA

REMISE DE MEDAILLES A BESSAN

Le **samedi 20 mars 2021**, a eu lieu, à la **Mairie de Bessan**, la remise de la Médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à 3 bénévoles du secteur.

Monsieur **Stéphane PEPIN-BONNET**, Maire de Bessan, accompagné de Madame **Lucie GLOMOT**, Conseillère Municipale déléguée à la vie associative, a donc reçu en **Mairie de Bessan**, la délégation du **Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement Associatif** représenté par **Monique AGUGLIARO**, Présidente, **Jacques GUELTON**, Vice-Président, **Emmanuel GARCIA**, responsable du secteur et **Christian BEIGBEDER**, responsable des relations avec les adhérents.

Les trois bénévoles, qui ont tous une longue carrière dans le bénévolat au sein de différentes associations, ont donc reçu la **Médaille de Bronze de la FFMJSEA**.

Il s'agit de :

- **Geneviève VAGUER**, responsable de la « bibliothèque associative Renée Petit »
- **Rose-Marie BERTRAND**, trésorière de l'association « Elan Pétanqueur Agathois »
- **Manuel RODRIGUEZ**, dit Manolo, président de « l'association des retraités des bâtiments et des travaux publics de Bessan ».

Avant de nous séparer, Monsieur le Maire a promis à l'assistance de se retrouver, dès que cela sera possible, pour fêter cet événement de façon plus festive ! Merci à lui.



De gauche à droite : **Jacques GELTON**, **Monique AGUGLIARO**, **Stéphane PEPIN-BONNET**, **Lucie GLOMOT**,
Manuel RODRIGUEZ, **Geneviève VAGUER**, **Rose-Marie BERTRAND**, **Emmanuel GARCIA**

Manuel RODRIGUEZ



Rose-Marie BERTRAND



Geneviève VAGUER



PLUIE DE RECOMPENSES A BEZIERS

C'est sous un beau soleil printanier qu'a eu lieu, le samedi 27 mars sur la terrasse du **Club-House de l'ASB au Stade Raoul Barrière**, la remise des récompenses concernant le secteur de Béziers. Mme **Marine JAoul**, Conseillère Municipale déléguée aux installations sportives, représentant le maire de Béziers, **Robert MENARD**, lors de cette manifestation, et les membres du **Comité Départemental 34 de la FFMJSEA**, **Monique AGUGLIARO**, Présidente, **Mathieu TORRE**, Vice-Président Honoraire, **Jacques GUELTON**, Vice-Président, **Claude LECOUC**, Secrétaire, **Américo DA SILVA**, responsable Secteur d'Agde, et **Gérard TUGAS**, responsable Secteur Béziers, ont donc remis les récompenses aux méritants bénévoles.

Lors de cette manifestation les récompenses suivantes ont été remises :

MEDAILLE D'OR

BOUSQUET Michel

MEDAILLE D'ARGENT

ARVIEUX Michèle

IVARS David

MONTAGNE Myriam

MEDAILLE DE BRONZE

FAVRE Daniel

GIORGINI Monique

COLOMBIER Monique

MAURY Didier

CHABRAT Jean

MARTY Laurence

ROQUES Nicole

MAISON Corinne

TAVERNE Jessica

PLATEAU DU BENEVOLAT

LABROY Patrick

PROST-ROMAN Gérard



Photo des récipiendaires entourés de **Marine JAoul**, conseillère municipale et des responsables du **Comité Départemental 34 de la FFMJSEA**

UN MEMBRE DU CD34 FFMJSEA ELU AU CRFFCO

L'Assemblée Générale Constitutive du **COMITE OCCITANIE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS OMNISPORTS** (COFFCO) qui s'est déroulé à Toulouse en présence d'**Alain FAUVEL**, administrateur fédéral et de **Ségolène GRAICHI**, chargée de développement de la fédération, a vu l'élection de **Jean-Pierre COMBES**, élu membre du premier bureau.

Jean-Pierre COMBES, actuel président du Club Omnisport du Lodévois, est omniprésent dans cette association depuis sa création, en **1990**. « Un des axes forts de développement en Occitanie est le sport-santé qui est une de nos actions phares. Cette représentation doit nous permettre d'accompagner et de promouvoir notre projet sur le territoire et favoriser son implantation », a précisé **Jean-Pierre COMBES**.

A noter que pour ce déplacement il était accompagné par son président-délégué, **Sébastien VAYSSADE**.

La **Fédération Française des Clubs Omnisports**, créée en **1989**, est une fédération atypique dans son approche du monde du sport. Elle réunit **550** clubs regroupant de **50** à **15000** adhérents comme le Racing Club de France, le Stade Français, le Paris Université Club, les Girondins de Bordeaux... et le CO Lodévois.

Ses missions sont bien définies : Urban Sport Tour (démarche éducative et de mixité), piloter pour gagner (investir le monde de l'entreprise), omnisport pour elles (favoriser l'accessibilité et les responsabilités des femmes), parcours pour l'accompagnement des jeunes (mobilisation sociale pour faciliter l'insertion professionnelle), **1000** clubs pour le sport-santé.



Fédération Française des Clubs Omnisports

UN MEMBRE DU CD34 FFMJSEA ELU A L'AFSVFP

L'Assemblée Générale Elective de ***l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play***, qui a eu lieu le 25 mars 2021 par vidéo-conférence, a vu un membre du CD34-FFMJSEA, **Gérard TUGAS**, être élu au Conseil d'Administration.

Gérard TUGAS partage totalement, depuis de nombreuses années, les valeurs du sport sans violence, de non-tricherie, d'équité sportive, qualités qu'il va s'évertuer à faire partager à beaucoup d'autres au sein du territoire dont il a la charge.



Membre élu de la Ligue Occitanie FFR en charge du Pôle Espoir

Président du Super Challenge de France Rugby

Vice-Président de l'Association ASBH

Membre du Comité Directeur de l'AFSVFP

Membre du Comité Directeur de l'APARE

Membre du Comité Directeur départemental de la FFMJSEA

L'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play (AFSVFP) est née le 6 janvier 1983 de la fusion de deux associations :

- le **Comité Français pour le Fair-Play** (CFFP) créé en 1973 par **Jean Borotra**
- **l'Association Française pour un Sport sans Violence** (AFSV) fondée le 1^{er} juillet 1980 par 15 grandes fédérations sportives et dont le premier président est **Fernand SASTRE**.

Elle est née sous l'impulsion de **Nelson PAILLOU**, de la **Fédération Française de Handball** (FFHB) et de **l'Union Syndicale des Journalistes Sportifs** à la suite de l'accroissement de la violence dans le sport gagnant la France, après la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Le **Comité National Olympique du Sport Français** (CNOSF) se joignant à ces deux associations pour créer l'**AFSVFP**.

Dès sa création l'AFSVFP entreprend une série d'actions promotionnelles qui perdurent : journée sans violence, slogans autocollants, prix du fair-play devenu un événement national sous l'appellation « **Iris du Sport** ».

Les grands quotidiens régionaux s'en font l'écho pour y célébrer leurs lauréats, relayés parfois par la presse nationale. Des colloques régulièrement organisés ont donné lieu, depuis 1981, à une collection de 29 publications éditées, qui ont contribué à la réflexion sur le sport.

Les buts :

- **Quoi ?** Arriver à une pratique du sport dans le respect des règles, de l'esprit du jeu, de l'arbitre et de l'adversaire.
- **Pourquoi ?** Pour protéger le sport de la violence et de la tricherie qui le polluent : inégalité des chances, injustice du sort ou des adversaires, non-respect de l'arbitrage, utilisation vicieuse du règlement, hooliganisme... Pour défendre et promouvoir **l'Esprit Sportif**, le respect de son éthique et sa manifestation essentielle, le **Fair Play**.
- **Avec qui ?** Les pratiquants bien sûr, mais aussi les parents, les enseignants, les institutions éducatives et sportives, publiques et privées, les techniciens, les médias, les supporters, les médecins, les chercheurs.
- **A qui ?** A tout acteur sportif : jeunes, arbitres, dirigeants, éducateurs, parents, spectateurs, athlètes et joueurs, amateurs, professionnels.
- **Où et quand ?** Partout et toujours, dans les lieux aménagés ou non, où se pratique le sport.



EDUCATION ET OLYMPIQUE A FRONTIGNAN

Pendant cinq jours les enfants de l'**Ecole des Terres Blanches** à Frontignan ont été concernés par l'organisation dans leur établissement de la première semaine olympique et paralympique. Défilé des délégations sous une musique très motivante, estrade officielle occupée par les institutionnels, transport de la flamme olympique sur les derniers mètres par Ibrahim, jeune écolier handicapé, embrassement de la (fausse) grande flamme...les parents massés derrière le grillage n'en perdaient pas une miette !



Anne JOURDAN, la Directrice de l'Ecole des Terres Blanches, déclare alors les jeux ouverts avant que l'Inspectrice d'Académie, **Caroline SUNE** Adjointe aux Sports et **Michel ARROUY** Maire de Frontignan ne prennent la parole.

Pour conclure cette ouverture des jeux, **Michel ARROUY** a démontré qu'il n'avait rien perdu de ses talents de gymnaste.

Puis retour en classe avant le début des épreuves l'après-midi.

Durant cette période, les cours en classe et le sport ont fait bon ménage. Les champions en herbe ont découvert de nombreuses disciplines sportives comme le rugby handisport, le basket-ball, le tir à l'arc, la course pédestre, l'escalade, le judo handisport. **Mariane BELTRANDO** pour le BMX, **Julien TAURINES** pour le Judo Paralympique, **Amélie COMMUNAUDAT** pour le Tir à l'Arc, **Arthur SERRIERES** pour le Triathlon, **Nicolas KARABATIC** (en visio) pour le Handball et **Gaëlle MIGNOT** pour le Rugby Féminin...une pléiade de champions locaux qui se sont prêtés au jeu des questions-réponses en faisant le bonheur de tous les élèves.



Notons également que les cours en classe ont tous eu pour thème le sport, **Anne JOURDAN**, la Directrice, ayant monté ce projet avec l'Educatrice Sportive **Carole DEVAUX**.

Pendant cette manifestation les élèves se sont lancés deux grands défis : couvrir les 765 km séparant Frontignan à Paris, ville hôte des futurs **Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024** (25 km en relais par classe), et battre le record du monde du marathon en relais en sprintant sur 100 m par élève. Les deux défis ont été largement réalisés !

Lors de la cérémonie de clôture la satisfaction de chaque participant faisait plaisir à voir. Nul doute que l'édition 2022 sera reconduite et **Michel ARROUY**, Maire de Frontignan, pense déjà à élargir cette manifestation à toutes les écoles de sa commune.

Rendez-vous donc en 2022 avec, comme marraine de cet événement la frontignanaise **Mariane BELTRANDO** **Championne de France de BMX** et en route vers les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021.

POURQUOI ADHERER

Une histoire

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement Associatif est l'héritière de la Médaille d'Honneur de l'Education Physique, créée le **4 mai 1929** par le Président **Gaston DOUMERGUE**. C'est **Henri SCHUMACHER** qui, en **1951**, crée et prend la présidence de l'Association Nationale des Médaillés de l'Education Physique et des Sports, ANMESP, qui sera successivement la FNMJS, la FFJS et 63ans après devient la FFMJSEA, Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Une Fédération représentative

- 101 comités départementaux et 14 comités régionaux qui oeuvrent bénévolement en faveur du sport et de la jeunesse
- 18 000 licenciés qui se mettent bénévolement au service des instances publiques, sportives, de jeunesse et d'engagement associatif pour toutes les actions dirigées vers la jeunesse et les sports
- une force de réflexion écoutée et reconnue par les instances publiques et le mouvement de la jeunesse et des sports, grâce à l'expérience et à la compétence de ses membres issus du milieu associatif
- l'aide sociale au profit de ses licenciés en difficulté
- le garant des valeurs que représentent les distinctions ministérielles de la jeunesse et des sports.

Une audience

Le Président de la FFMJSEA est membre de droit du Comité National de la médaille ministérielle.

La FFMJSEA travaille en partenariat avec les cabinets ministériels en charge de la jeunesse et des sports.

Les présidents des comités de la Fédération siègent aux commissions régionales et départementales d'attribution de la médaille ministérielle.

La FFMJSEA travaille en partenariat avec les DRCS et les DDC, et avec les CROS et les CDOS.

La FFMJSEA est membre associé du CNOSF.

La FFMJSEA est une fédération agréée par le CNDS.



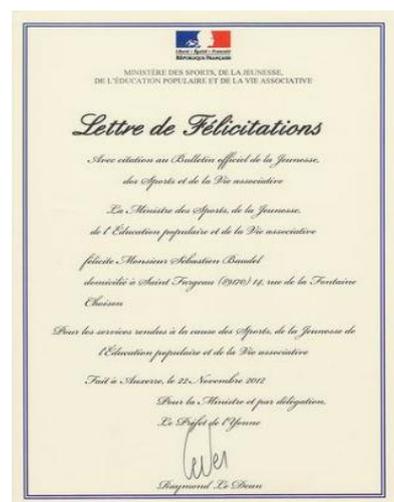
Ses orientations

Outre ses objectifs de représentation, de rassemblement et de réussite, la FFMJSEA :

- intervient auprès des pouvoirs publics et des organismes sportifs, de jeunesse et d'éducation populaire pour appuyer toute action et tout projet en faveur de la jeunesse
- soutient toute action pour la valorisation du bénévolat menée dans le mouvement associatif de la jeunesse et des sports
- encourage l'accès du sport au plus grand nombre
- participe à la promotion des qualités physiques et morales constituant le fondement des activités sportives.

La lettre de félicitation

La lettre de félicitation de la Jeunesse et des Sports a été créée pour honorer des personnes bénévoles qui ne disposent pas du temps d'activité leur permettant de prétendre à la Médaille. Elle constitue un témoignage de reconnaissance dans l'attente éventuelle de l'attribution de la Médaille de Bronze.



Ses actions

La FFMJSEA mène des actions :

- en partenariat avec les DRCS et les DDCS, avec les CROS et les CDOS
- en collaboration avec les Fédérations Handisport et Sport Adapté
- en faveur des jeunes sportifs en difficulté
- en faveur des jeunes en milieu rural, avec la Fédération Nationale du Sport en milieu rural
- dans les quartiers sensibles et pour lutter contre les incivilités et la violence dans le sport
- pour sensibiliser à la fonction éducative et sociale du sport
- pour encourager le sport au féminin, la mise en place et le suivi d'actions d'insertion par le sport.



Ses réalisations

En **2006**, la Fédération obtient du Préfet de Police de Paris l'agrément de gouvernement sportif puis du Ministère l'Agrément National de Jeunesse et d'Education Populaire.

Elle organise, via ses comités, le prix de la sportivité.

En **2010**, elle crée, sous l'impulsion du Président **Michel CHAIGNE**, le Challenge Fédéral du Jeune Bénévole, puis en **2011**, le Challenge Fédéral de la Citoyenneté.

Fin **2013**, le Président **Gérard DUROZOY** obtient de la Ministre **Valérie FOURNEYRON** le relogement de la Fédération au siège du Ministère, à Paris.

Le **21 juin 2014**, la FFMJSEA organise avec son Comité de Paris, le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, pour les médaillés, une première soutenue par le Ministère et le Secrétariat d'Etat chargés de la Jeunesse et des Sports.



La FFMJSEA travaille au regroupement d'associations européennes de médaillés sportifs et de jeunesse.

Les distinctions honorifiques ministérielles ont été instituées afin de récompenser et de rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui, bénévolement, consacrent une grande partie de leur temps au service des autres, au service de l'intérêt général

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Destinée à honorer les personnes bénévoles qui se sont distinguées au service des activités sportives de Jeunesse et d'Education Populaire.

ORGANISATION DE L'A.G.F. ELECTIVE

La situation sanitaire actuelle n'a pas permis l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale Elective en présentiel. De ce fait deux propositions ont été faites aux comités départementaux et régionaux. La première proposition était la tenue dès que possible d'une assemblée, en distanciel, et la seconde un report de cette assemblée, en présentiel, en mars 2022.

La **commission de surveillance des opérations électorales de la FFMJSEA**, sous la présidence de **Jacques ADRIEN** accompagné de **Jean-Claude JORAND** et **Jean-Loup LEPLAT**, a remis son rapport le 18 mars et validé les résultats suivants :

- votants inscrits : **110**
- exprimés : **72**
- pour le report de l'AGFE en présentiel en mars 2022 : **58** (81 % des exprimés)
- pour l'organisation de l'AGFE dès que possible en distanciel : **14** (19 % des exprimés).

Suite à ce vote, **le Conseil d'Administration de la FFMJSEA**, réuni le 25 mars 2021 en vidéoconférence, propose une AG Elective en présentiel en **octobre 2021**.

L'ETAT FINANCE A NOUVEAU LA FFMJSEA

En un peu plus d'une décennie, la subvention de fonctionnement attribuée depuis de très nombreuses années par le **Ministère de la Jeunesse et des Sports** à notre Fédération a fondu au fil des ans, passant successivement de 30 000 € à 0 € en **2016**. En revanche il a toujours financé l'hébergement et les frais liés à celui-ci.

En **2014**, le Président Fédéral **Gérard DUROZOY** a obtenu de la Ministre **Valérie FOURNEYRON** que cet hébergement soit transféré dans les locaux du Ministère, ce qui était essentiel en termes d'identité et de reconnaissance. Depuis, il n'a cessé de multiplier les démarches et les interventions pour que la Fédération, au-delà de cette subvention en nature, soit à nouveau complétée d'une subvention de fonctionnement. Cela n'a pu aboutir jusqu'à cette année.

Une subvention de fonctionnement sur objectifs, hors crédits PSF, vient d'être attribuée via l'**Agence Nationale du Sport**, à la **FFMJSEA** pour **2020**, avec le soutien de la Ministre chargée du Sport, **Roxana MARACINEANU**, qu'il convient de remercier très chaleureusement. Elle est en cours de versement. Bien entendu et comme cela a été confirmé, les prestations d'hébergement et les frais annexes ne sont pas remis en cause et sont maintenus dans les locaux du Ministère chargé du Sport.

Ainsi la Fédération Française des Médaillés retrouve un financement de l'Etat. C'est l'aboutissement de plusieurs années de ténacité et la satisfaction d'une réussite au profit des licenciés et des bénévoles qui œuvrent dans les domaines de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement Associatif.

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Introduction : La France compte plus d'un million d'associations qui emploient 1,8 millions de salariés et auxquelles adhèrent environ 16 millions de personnes de plus de 16ans.

Environ 65 000 associations naissent chaque année en France et des millions de personnes participent à leurs activités.

La difficile acquisition de la liberté d'association et la loi de 1901 : Il a fallu attendre la loi du 1^{er} juillet 1901 pour que la liberté d'association soit acquise en France.

En effet la méfiance des gouvernants vis-à-vis de toute association de personne était grande au XIX^{ème} siècle.

La loi définit alors l'association comme la mise en commun de connaissances et activités dépourvue de l'objectif de faire des bénéfices.

Aucune formalité particulière n'est réclamée par la loi, le but de l'association est laissé au libre choix des fondateurs et elle n'impose aucun contenu précis aux statuts.

La loi de 1901 : Article 1^{er} : l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices...

